

4 eme Rallye National du Pays haut et PEA

Coupe de France des rallyes (coefficient 3)

14, 15 SEPTEMBRE 2024

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :

- Lundi 15 juillet 2024
- Ouverture des engagements :
- Lundi 15 juillet 2024

Clôture des engagements :

- Lundi 02 septembre 2024

Parution et distribution du carnet d'itinéraire :

- Samedi 7 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h00,
Dimanche 08 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h00,
Lieu : PROT RACING TEAM 27 RUE D ALSACE 54720 LEXY TEL 0771606624

Dates et heures des reconnaissances :

- Samedi 07 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h30
- Dimanche 08 septembre 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h30
- Samedi 14 septembre de 8h00 à 12h00,

Vérifications administratives le :

- Samedi 14 septembre A 8H a 13h30
Lieu : Gymnase municipale Rue albert lLebrun 54720 LEXY

Vérifications techniques le :

- Samedi 14 septembre 8h15 à 13h45
Lieu : Gymnase municipale Rue Albert lebrun 54720 Lexy

Heure de mise en place du parc de départ le :

- Samedi 14 septembre à l'issu des vérifications techniques,
Lieu : ParC Fernand Collignon 54720 LEXY

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :

- SAMEDI14 septembre 2024 A 12H45
Lieu : PC Course, Gymnase rue Albert lebrun 54720 lexy

Publication des équipages admis au départ le :

- Samedi 14 septembre a 14 h
Panneau d'affichage, Gymnase rue Albert Lebrun
Panneau d'affichage numérique, site internet de l'organisateur.

Publication des heures et ordres de départ de la 1^{ère} étape :

- Samedi 14 septembre a 14 h00
Panneau d'affichage, Gymnase rue Albert Lebrun
Panneau d'affichage numérique, site internet de l'organisateur.



[Signature]

Départ de la 1^{ère} étape :

- Samedi 14 septembre 15 h00
Lieu : Parc Fernand COLLIGNON.

Arrivée de la 1^{ère} étape :

- Samedi 14 septembre partir de 20H 17
Lieu : Parc Fernand Collignon

Publication des résultats partiels et des heures et ordre de départ de la 2^{ème} étape :

- Samedi 14 septembre à partir de 21h00.
Panneau d'affichage, Gymnase rue Albert Lebrun.
Panneau d'affichage numérique, site internet de l'organisateur.

Départ de la 2^{ème} étape :

- Dimanche 15 septembre à 8h00
Lieu : Parc Fernand Collignon

Arrivée de la 2^{ème} étape :

- Dimanche 15 septembre 16h13
Lieu : Parc Fernand Collignon.

Vérification finale le :

- Dimanche 15 septembre
GARAGE AUTO MAX LEXY

Publication des résultats du rallye :

- 30' après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé d'arrivée.
Panneau d'affichage, Gymnase rue Albert Lebrun
Panneau d'affichage numérique, site internet de l'organisateur.

Taux horaire de la main d'œuvre :

- 60 € TTC

Remise des prix le :

- Dimanche 15 septembre
- Sur le podium d'arrivée à Lexy

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASA 55 en qualité d'organisateur Administratif organisent le 14 et 15 septembre 2024 t le 4 eme rallye National Pays haut **participation étrangère autorisée.**

n=25 Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Grand Est le **11 Juin 2024** sous le numéro **n=439** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **19 Juin 2024** en date du **19 Juin 2024** /2024

Comité d'Organisation

Président :GUY JANNY ORGANISATEUR ADMINISTRATIF

Président:TERRY POTTIER DU PROT RACING TEAM ORGANISATEUR TECHNIC

Membres : Les membres de l'ASA 55 ET DU Prot racing team

Secrétariat du rallye : PROT RACING TEAM 27 RUE D ALSACE 54720 LEXY

Site internet. : **E MAIL prteam54@gmail.com**

Permanence du Rallye : **le 14 et 15 septembre gymnase rue Albert Lebrun a Lexy**

Pendant toute la durée de l'épreuve :

Conforme au règlement standard des rallye ffsa

Gymnase rue Albert lebrun

Organisateur technique

Nom : PROT RACING TEAMpr

Président : **POTTIER THERRY**

Secrétariat du rallye : **Gymnase Albert LEBRUN**

« Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA ».

1.1P. OFFICIELS

| Fonction | Nom Prénom | N° de Licence |
|---|---|---------------|
| Observateur FFSA | | |
| Président du Collège | COTTET PATRICE | 122813 |
| Membre du Collège | LATOCHE Marie Line | 234919 |
| Membre du Collège | HOROLA GILBERT | 12674 |
| Secrétaire de Collège | Muller laure | 20272 |
| Directeur de course Général | BIDAL JEAN CHARLES | 1625 |
| Directeur de course Adjoint Pc | STOCKLE THIERRY | 3500 |
| Directeur course pc es | LOUDART FABRICE | 8912 |
| Directeur course pc es | Humbert J Claude | 21139 |
| Directeur course es | DUMAS FREDERIC | 188339 |
| Directeur adjoint es | MASSON JACQUELINE | 183132 |
| Directeur course es | ENGELMAN ALAIN | 214977 |
| Directeur course adjoint es | MATHIOT EDWARD | 208309 |
| Relation Concurrents | ENGELMAN JOCELYNE | 233639 |
| Relation Concurrents | | |
| Médecin chef | WIEDENKELLER MICHEL | 146262 |
| Médecin en Es | EHLINGER J CLAUDE | 236682 |
| Responsable Sécurité Autorité | POTTIER TERRY | |
| Responsable Commissaires Technique | PROTOIS GERARD | 1906 |
| Commissaire Technique | LORRAIN Michel | 105082 |
| Commissaire Technique | TENA EMILE | 124058 |
| Commissaire Technique Responsable nouveau départ | PROTOIS Gerard | 1906 |
| Chrono | Mesdames et Messieurs de la Ligue Grand Est du sport Automobile et des Ligues Voisines | |
| Classement informatique | Gérard Peureux | |
| Responsable Commissaire | VERNIER REMY | 255448 |
| Responsable Parc de regroupement | GUERILLOT GILLES | 243247 |
| Véhicule Tricolore | GERARDIN DIDIER | 19652 |
| Véhicule Info/Sono | JANNY GUY | 17573 |
| Véhicule Damier | Gerard Sebastien | 119320 |
| Relation Presse | JANNY GUY | 17573 |
| Juge de faits | NOIRANT MAURICE | 230,11 |

Conforme au règlement standard des rallye ffsa

| | | |
|------------|---------------|--|
| Speaker | Omer didier | |
| Medecin es | Royer emeline | |
| | | |
| | | |
| | | |

1.2P. ELIGIBILITE

Le 3^e Rallye National du pays haut compte pour la **Coupe de France des rallyes 2025coef.3** et le championnat de la **Ligue Grand Est du Sport Automobile 2024**

- Le Championnat du Luxembourg des rallyes 2024
- Le

1.3P. VERIFICATIONS

- Les équipages engagés consulteront à partir du MERCREDI 11 SEPTEMBRE, l'heure de convocation aux vérifications administratives, sur le Web : LIGUE GRAND EST SPORT AUTO

Lors de ces vérifications les concurrents devront présenter les documents suivants :

- Permis de conduire (pilote et co-pilote) en cours de validité
- Licence sportive (pilote et co-pilote) valable pour l'année en cours

Les équipages devront présenter aux relations concurrentes présent au H -10 minutes (rentrée de l'équipage en parc fermé avant le départ du rallye) les originaux de leurs permis de conduire et de leurs licences.

- Photocopie de la 1^{ère} page de la fiche d'homologation
- Photocopie de la 1^{ère} page du passeport technique de la voiture
- Attestation d'autorisation de prêt de voiture le cas échéant
- Les deux fiches d'enregistrement des équipements de sécurité

Ils recevront les documents et stickers nécessaires à l'identification de leur voiture, les fiches de contrôle des reconnaissances et contre émargement le briefing pilote écrit.

Les voitures devront être obligatoirement "stickers" (plaques, numéros, publicité etc....) avant de passer aux vérifications techniques.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au «4 Eme Rallye National du PAYS HAUT » doit adresser au secrétariat du rallye, PROT RACING TEAM 27 RUE D ALSACE 54720 LEXY

- la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, avant le Lundi 2 SEPTEMBRE **à minuit (cachet de la poste faisant foi).**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures,

Conforme au règlement standard des rallye ffsa

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **550€** + 6€ Challenge des commissaires de la Ligue Grand Est, soit 506 €
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **1100 €** + 6€ Challenge des commissaires de la Ligue Grand Est, soit 1106 €
- Équipage complet Asa 55 500€ et plus de 200 kms du départ :500€ + 6€ Challenge des commissaires de la Ligue Grand Est, soit 506 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (chèque établi à l'ordre de PROT RACING TEAM

Pour les engagements envoyés par e-mail, la demande ne sera prise en compte qu'à réception dans les 48h du montant de l'engagement.

De par leur engagement, les concurrents et équipages déclarent connaître les risques inhérents aux rallyes et les assumer. Ils déclarent en outre connaître et accepter tous les règlements applicables à ce rallye.

I

Les forfaits devront être déclarés obligatoirement PAR ECRIT au siège de l'ASA ou par mail à : **PROT RACING TEAM**

En cas de non présentation, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye.

La retenue sera de : 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye et de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Pour les personnes non excusés et non présentés aux vérifications administratives, l'intégralité de l'engagement sera retenue. Merci de votre compréhension.

3.3P. ORDRE DE DEPART.

3.3.1. Pour la 1ère étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête. APRES LE 1 ER REGROUPEMENT Pour les étapes suivantes, le départ Pourra ETRE donné dans l'ordre du classement provisoire, hors pénalités routières (éventuellement à l'issue de la dernière ES courue), avec possibilité de reclassement des pilotes prioritaires et des pilotes acceptés en "nouveau départ après abandon" par le Collège des Commissaires Sportifs quand le cas est prévu.

3.3.2. Attribution des numéros.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES AUTORISEES

Conforme au règlement standard des rallye ffsa

Conforme au règlement standard des Rallyes FFSA.

Le Championnat du Luxembourg des Rallyes est ouvert aux voitures des groupes et classes suivants :

Classe RC1

Groupe WRC1.6T : moteur 1,6 Turbo # Groupe WRC2T : moteur 2,0 Turbo

Groupe A de plus de 2000 cm3

Classe RC2

Groupe Rally2

Groupe Rally2 Kit (VR4K)

Groupe NR4 de plus de 2000 cm3 (N4 actuel)

S2000-Rallye : moteur 2000 cm3 Atmosphérique

S2000-Rallye : moteur 1600 cm3 Turbo (RRC)

Classe RGT

Groupe RGT

Classe RC3

Groupe Rally3 (atmosphérique entre 1390 cm3 et 2000 cm3 et turbo entre 927 cm3 et 1620 cm3)

Classe RC4

Groupe Rally4 (atmosphérique entre 1390 cm3 et 2000 cm3 et turbo entre 927 cm3 et 1333 cm3)

Groupe R3 (atmosphérique entre 1600 cm3 et 2000 cm3 et turbo entre 1067 cm3 et 1333 cm3)

Groupe R3 (turbo jusqu'à 1620 cm3 / nominal) # Groupe A jusqu'à 2000 cm3

Groupe N entre 1600 cm3 et 2000 cm3

Classe RC5

Groupe Rally5 (atmosphérique jusqu'à 1600 cm3 et turbo jusqu'à 1333 cm3 – annexe J 2021) # Groupe Rally5 (atmosphérique jusqu'à 1600 cm3 et turbo jusqu'à 1065 cm3 - annexe J 2018) # Groupe N (atmosphérique jusqu'à 1600 cm3)

Classe E1a

Groupe E1-National / E1-FIA jusqu'à 1600 cm3

Classe E1b

Groupe E1-National / E1-FIA entre 1600 cm3 et 2000 cm3

Classe E1c

Groupe E1-National / E1-FIA entre 2000 cm3 et 3000 cm3

Classe E1d

Groupe E1-National / E1-FIA de plus de 3000 cm3

Remarque : Un passeport technique est obligatoire pour toutes les voitures. L'absence d'un passeport technique entraîne une amende de 200 €.

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2024.

L'assistance sera autorisée au Gymnase rue ALBERT LEBRUN

4.3.1.2. Pendant toute la durée du rallye, aucune réparation par une assistance n'est autorisée en dehors du parc d'assistance.

Conforme au règlement standard des rallye ffsa

En dehors du parc d'assistance, à l'exclusion des zones soumises au régime de parc fermé, toute réparation pourra être effectuée par les moyens du bord et exclusivement par l'équipage, sans intervention ni apport extérieur.

Cette éventuelle intervention devra obligatoirement être effectuée sur l'itinéraire exact du rallye ou sur des aires dégagées adjacentes, sous réserve que la voiture soit directement visible par un officiel circulant sur l'itinéraire du rallye.

La bonne observation de ces prescriptions sera vérifiée par des juges de faits et toute infraction fera l'objet d'une pénalité du Collège des Commissaires Sportifs pouvant aller jusqu'à la disqualification.

L'assistance sera autorisée dans les lieux définis dans le road book.

4.3.1.4. Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

Un juge de faits vérifiera la bonne observation de ces prescriptions. Les commissaires y seront également habilités.

En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

Une pénalité de 200 € sera appliquée, par les commissaires sportifs, pour chaque infraction constatée

Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

Additif à venir

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Conforme au règlement standard des rallyes ffsa

6.1P. DESCRIPTION

Le 4^{ème} Rallye du Pays Haut représente un parcours de **282,38 km**

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de **110,200 km(39,03%)**

Les épreuves spéciales sont

1ère étape :

ES 1-3 Allondrelle 8,100 km

ES 1-4 Viviers 11,300 KM

Pour un total de 38,800 kms

2e étape :

ES 5/7/9 «VILLERS SUR CHERE» 14,600 km

ES 6/8/10 «MORFONTAINE» 9,200 km

Pour un total de **71,400 km**

L itineraire horaire figure dans l annexe « itineraire

6.2. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : **3**, des contrôles seront effectués.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

- Samedi 7 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h30
- Dimanche 8 septembre 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h30
- Samedi 14,Septembre matin de 8h00 à 12h00,

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.1.7. ROAD-BOOK

Conforme au règlement standard FFSA

- Samedi 07 SEPTEMBRE de 8h00 à 12h00, 13h00 à 16h00,
Dimanche 08 SEPTEMBRE de 8h00 à 12h00, 13h00 à 16h00,
SAMEDI 14 SEPTEMBRE de 8h00

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

2* Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallye ffsa

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Trois Commissaires choisis par les Responsables des Commissaires seront récompensés par une coupe chacun.

Les prix aux concurrents seront distribués : Prix Cumulables

| | | | | |
|---------|------|-----------------|-----------|---------------------------------------|
| SCRATCH | 1er | 320 €. | + 1 coupe | |
| | 2ème | 140 €. | + 1 coupe | |
| | 3ème | 70 €. | + 1 coupe | |
| CLASSE | 1er | 220 € + 1 coupe | | <i>(120 € si moins de 4 partants)</i> |
| | 2ème | 120 €. | + 1 coupe | <i>(si au moins 6 partants)</i> |
| | 3ème | 60 € + 1 coupe | | <i>(si au moins 10 partants)</i> |

1 coupe Equipage Féminin

Championnat du Luxembourg

1^{er} - une coupe

2^{eme} - une coupe

3^{eme} - une coupe

Les chèques seront envoyés au plus tard pour le 30 Septembre 2024

La remise des prix se déroulera à l'issue de l'arrivée, Parc fermé, parking,
podium arrivée